HAUTS-DE-FRANCE

SUIVI SEMESTRIEL DE LA CONSTRUCTION DURABLE

1er semestre 2022



L'actualité en bref dans la région...

SLN		Marché de la construction neuve							
TIME				Hauts-de-France		France			
LOGEMENTS & BÂTIMENTS NON RÉSIDENTIELS		25 253	logements neufs mis en chantier à fin juin 2022 (cumul 12 mois, évol.1 an)	+13%	^	387 728	+0%	=	
LOGEMI		3 111	milliers m² de locaux neufs mis en chantier à fin juin 2022 (cumul 12 mois, évol.1 an)	+68%		27 375	+10%	A	
		Lab	ellisations énergétiques et d environnemen		es d	e qualit	é		
			environnemen	Hauts-de-Fr	ance	Fra	nce		
STN		2 936	logements neufs avec demande de labellisation énergétique > RT 2012 à fin juin 2022 (cumul 12 mois, évol.1 an)	-11%	V	44 776	-21%	•	
LOGEMENTS		8%	des logements autorisés ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique >RT 2012 à fin juin 2022 (évol.1 an)	-4 pts	V	9%	-4 pts	•	
I		2 069	logements neufs avec démarche de qualité environnementale à fin juin 2022 (cumul 12 mois, évol.1 an)	-22%	V	53 246	10%	•	
		6%	des logements autorisés ont fait l'objet d'une démarche de qualité environnementale à fin juin 2022 (évol.1 an)	-4 pts	V	11%	-3 pts	•	
Z			Labellisations éner	gétiques					
				Hauts-de-Fra	nce	Fra	ınce		
BÂTIMENTS NON RÉSIDENTIEIS		11 120	m² de locaux neufs ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique à fin juin 2022 (cumul 12 mois, évol.1 an)	-50%	•	132 734	-73%	•	
BÂT PÉ		1%	de la surface de locaux tertiaires autorisée a fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique à fin juin 2022 (évol.1 an)	-1 pts	=	1%	-2 pts	•	



Dynamique de la construction neuve en Hautsde-France

Chiffre d'affaires Bâtiment : 9,9 milliards d'euros en 2021

Répartition du chiffre d'affaires Bâtiment par marché

Unité : en M€ - Sources : CERC Hauts-de-France



Chiffre d'affaires Bâtiment (évol. 1 an)

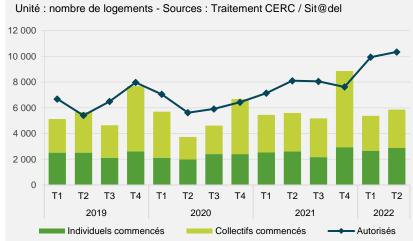
Hauts-de-France France

9,9 Mds € +12%

145 Mds €

+11%

Nombre de logements mis en chantier et aurtorisés par trimestre en Hauts-de-France



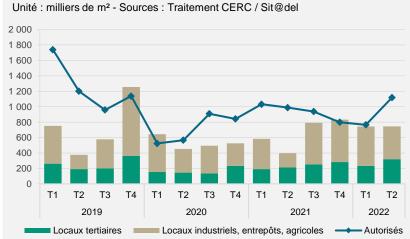
Nombre de logements mis en chantier à fin T2 2022

(cumul 4 trim. - évol. 1 an)

Hauts-de-France France 25 253 387 728

+13% +0,3%

Surfaces de locaux commencées et aurtorisées par trimestre en Hauts-de-France Unité: milliers de m² - Sources: Traitement CERC / Sit@del



Surfaces de locaux commencées à fin T2 2022 en milliers de m² (cumul 4 trim. - évol. 1 an)

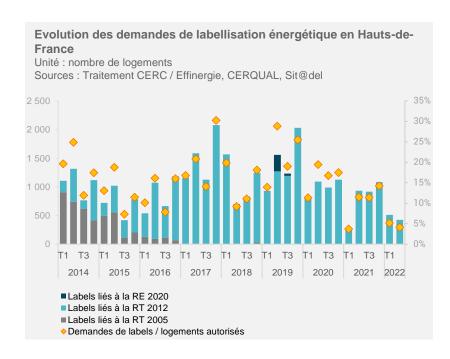
Hauts-de-France France 3 111 27 375 +68% +10%



9

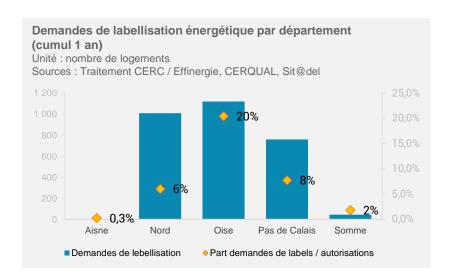
Les labellisations énergétiques dans le résidentiel neuf

Recul des demandes de labellisation énergétique au 1^{er} semestre 2022



Nombre de logements par label à fin T2 2022 (cumul 4 trim. - évol. 1 an)

RT 2012	RT 2012 -10%	713	•		BBC-Effinergie 2017	-	-
	Effinergie +	-	-	2020	Effinergie + 2017	-	-
	RT 2012 -20%	2 223			BEPOS Effinergie 2017	-	-
	BEPOS Effinergie	-			BEPOS Effinergie 2017 +	-	-



Part des logements autorisés ayant demandé une labellisation énergétique

(cumul 4 trim. - évol. 1 an)

Hauts-de-France	France
8%	9%
-3,8 pts	-4,1 pts

Depuis fin 2020, les demandes de labellisation énergétique de logements se portent uniquement sur les labels RT 2012 -10% et -20% en région.

Le nombre de demandes est en baisse et ne représente que 8% des logements autorisés sur les 4 derniers trimestres contre une moyenne de 20% depuis 2010.

Dans les départements, peu de logements font l'objet d'une labellisation énergétique dans l'Aisne et la Somme.

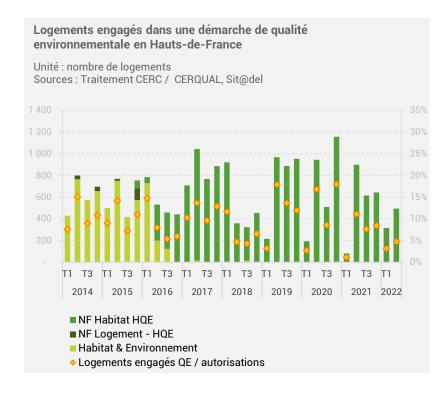
À noter que les labellisations énergétiques sont surtout demandées par les promoteurs immobiliers et les bailleurs sociaux. Peu de particuliers font cette démarche pour la construction d'une maison.

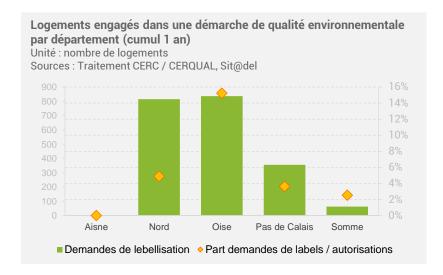




Les démarches de qualité environnementale

Engagements dans une démarche de qualité environnementale





Part des logements autorisés engagés dans une démarche de qualité environnementale (cumul 4 trim. - évol. 1 an)

Hauts-de-France	France
6%	11%
-3,8 pts	-2,9 pts

Les démarches de qualité environnementale certifient les performances des logements : acoustique, thermique, air intérieur, respect de l'environnement, ...

Ces certifications peuvent être associées à un label énergétique et/ou à un label environnemental.

Au cours des 4 derniers trimestres, 2 069 logements neufs ont été certifiés NF Habitat HQE en région, soit 6% des logements autorisés contre une moyenne de 10% depuis 2010.

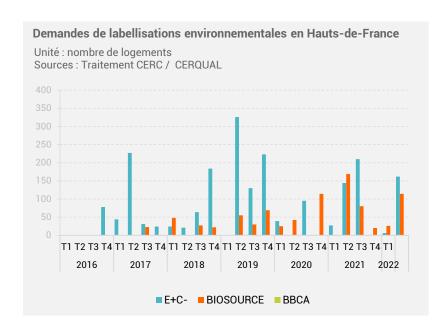
Ces logements se situent principalement dans le Nord et dans l'Oise.





Les labels environnementaux

Les labels environnementaux peu sollicités



Demandes de labellisations E+C-

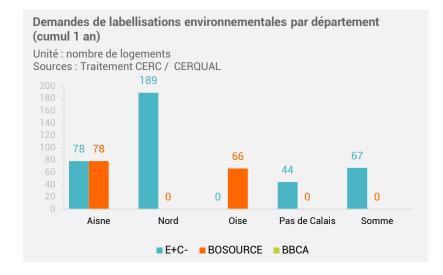
(cumul 4 trim. - évol. 1 an)

Hauts-de-France	France
378	14 173
+42%	-17%

Demandes de labellisations BIOSOURCÉ

(cumul 4 trim. - évol. 1 an)

Hauts-de-France	France
240	6 180
-15%	+50%



Les labels environnementaux sont présents en Hauts-de-France depuis fin 2016.

Un seul logement peu faire l'objet de plusieurs demandes de labellisation. Au cours de l'année passée, dans l'Aisne, des demandes de labels F+Cassociés au label Biosourcé ont été enregistrées 78 pour logements.

En région, le Nord concentre 76% des labels E+C- et l'Oise regroupe 70% des labels Biosourcé demandés.

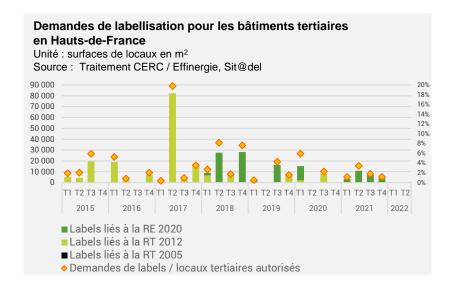
En France, les demandes de labellisation se concentre principalement en lle-de-France.

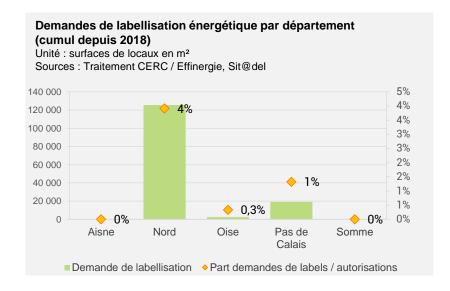


0

Les labellisations énergétiques dans le non résidentiel neuf

Des demandes de labels énergétiques toujours peu nombreuses





Part des locaux tertiaires autorisés ayant demandé une labellisation énergétique (cumul 4 trim. - évol. 1 an)

Hauts-de-France	France
1%	1%
-1 pts	-2 pts

Aucun bâtiment non résidentiel n'a fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique au cours du 1^{er} semestre 2022 en Hauts-de-France.

Les labellisations énergétiques de bâtiments tertiaires neufs restent rares en région et se concentrent principalement dans le département du Nord.

Depuis la mises en place des labels énergétiques, demandes en Hauts-de-France représentent 5% des demandes enregistrées en France. L'Ile-de-France cumule 62% des demandes de labellisation.

Contrairement au secteur du logement, les labels liés à la RE 2020 ont rapidement pris le relais des labels liés à la RT 2012 et sont majoritaires depuis 2018.



Les démarches de qualité environnementale et les labels environnementaux

Démarches de qualité environnementales des bâtiments non résidentiels

Locaux engages dans une démarche de qualité environnementale (cumul au 2 août 2022)

Unité : surfaces de locaux en m² - Source : Certivéa, Certimap

	Surfaces engagées en région	Poids région / France
NF HQE Bâtiments Tertiaires	793 419 m²	3,6%
NF HQE Equipements Sportifs	21 623 m²	12,9%
HQE Bâtiment Durable	10 818 m²	0,3%

Les labels HQE (Haute Qualité Environnementale) valorisent les performances environnementales des bâtiments neufs.

HQE label Bâtiment Durable, lancé en 2022, prend en compte les exigences de la RE 2020.

Labels environnementaux des bâtiments non résidentiels

Demandes de labellisations environnementales pour des bâtiments non résidentiels (cumul au 2 août 2022)

Unité : surfaces de locaux en m² - Source : Certivéa, Certimap

	Surfaces engagées en région	Poids région / France
BBCA	8 438 m ²	2,6%
E+C-	2 000 m ²	0,3%
Label Biosourcé	-	0%

Les labels environnementaux, apparus depuis 2015 en anticipation de la RE 2020, valorisent projets des vertueux en termes d'impact environnemental.

Ces labels sont encore peu sollicités pour des bâtiments non résidentiels en région. L'Ile-de-France concentre 63% des demandes.



Les labels environnementaux



Ce label d'Etat « Bâtiments à Energie Positive et Réduction Carbone », ou label E+C-, a été lancé par le ministère du Logement en novembre 2016. Il repose sur une nouvelle méthode de calcul et de nouveaux indicateurs pour évaluer non seulement la performance énergétique mais aussi la performance environnementale des bâtiments, selon les critères « Bilan Bepos » et « Carbone ». Dans le cadre de l'expérimentation du label E+C-, CERQUAL Qualitel Certification a passé une convention avec l'Etat pour délivrer ce label.

		Labels liés à la RT 2005	Labels liés à la RT 2012	Labels liés à la RE 2020
Avant la RT 2012		HPE / THPE / THPE EnR		
		BBC Effinergie		
Ġ	Energie 1			-
Niveaux définis par la label E+C·	Energie 2		RT 2012 -10% RT 2012 -20%	RT 2012 -10% BBC Effinergie 2017
	Energie 3		Effinergie + BEPOS Effinergie	RT 2012 -20% BEPOS Effinergie 2017
	Energie 4			BEPOS Effinergie 2017 +
	Carbone 1			Tous les labels crées ou mis à jour en 2017 visent à minima le niveau Carbone 1
Z	Carbone 2			BBCA



Créé par l'Association Bâtiment Bas Carbone (BBCA), le label privé BBCA s'applique à toutes les constructions nouvelles. Ce label valorise les pratiques « bas carbone » à la construction (mixité intelligente des matériaux, sobriété de la conception...) et en exploitation (énergies faiblement carbonées, énergies renouvelables...). Il prend également en compte les bénéfices du stockage carbone des matériaux biosourcés ainsi que les efforts accomplis en termes d'économie circulaire. Le label BBCA est délivré en deux étapes : de façon provisoire en phase étude et définitive après la réalisation. CERQUAL Qualitel Certification délivre ce label pour les opérations en construction engagées dans la certification.



Issu de la loi Grenelle, ce label réglementaire d'État a pour vocation de « contribuer essentiellement à promouvoir l'utilisation de ressources de proximité, à dynamiser le tissu économique local et à favoriser le développement et la structuration d'éco-industries dans les territoires, et à offrir un choix plus large de matériaux et de produits pour les maîtres d'ouvrage. » (Définition donnée par le Décret n° 2012-518 du 19 avril 2012)

Le label « bâtiment biosourcé » est délivré par un organisme certificateur : Cerqual et Cequami pour les logements depuis 2013 et Certivéa pour les locaux depuis début 2014. Il est associé systématiquement à une certification portant sur la qualité globale du bâtiment.

AVEC LE CONCOURS... DES MEMBRES DE LA CERC:

























Avec le soutien financier de la DREAL :



ET DES MEMBRES DU GIE RÉSEAU DES CERC:











CERC Hauts-de-France

tél.: 03 20 40 53 39 e-mail: cerc.hauts-de-france@i-carre.net

Site régional : www.cerc-hautsdefrance.fr | site national : www.cerc-actu.com





içon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art.122-5 les copies ou reproduction sont strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à la quelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articlesL122-10àL1 cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art.L122-4) et constitue ses ayants droit ou ayants intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de contre façon réprimée par le Code pénal. représentation ou reproduction